

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 22 août 2017

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 22 août 2017, à 19 h 35**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
BRASSARD, Bernard	Commissaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire

ASSELIN, Marie-Claude Directrice générale

CHOUINARD, Martine Secrétaire générale

ÉTAIT ABSENTE :

LIZOTTE, Dominique Commissaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Hudon et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017.
6. Procédure et actions réalisées pour l'approvisionnement en véhicules routiers.
7. Dénonciation d'intérêts.
8. Achat de quatre (4) serveurs physiques hyperconvergés.
9. Approbation des plans et devis – rénovation de l'auditorium – Polyvalente de Charlesbourg.
10. Répartition des mandats aux architectes et aux ingénieurs pour les mesures de maintien des bâtiments et résorption du déficit 2017-2018 (mesures 50621, 50622, 50625 et 50626).
11. Engagement de personnel cadre.
12. Approbation du compte de dépenses du président.
13. Communication du président.
14. Communication de la direction générale.
15. Questions et commentaires des commissaires.
16. Levée de la séance.

CE-17/18-001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

CE-17/18-002

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 13 juin 2017. Tous les suivis ont été faits.

6. **PROCÉDURE ET ACTIONS RÉALISÉES POUR L'APPROVISIONNEMENT EN VÉHICULES ROUTIERS**

Monsieur Eddy Vallières, directeur et monsieur Dave Beaulieu, directeur adjoint du Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC) effectuent une présentation sur la procédure et les actions réalisées pour l'approvisionnement en véhicules routiers. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

Le comité exécutif salue la qualité de la présentation et le travail effectué par le CFTC.

7. **DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

8. **ACHAT DE QUATRE (4) SERVEURS PHYSIQUES HYPERCONVERGÉS**

CONSIDÉRANT le besoin de la Commission scolaire de remplacer ses quatre (4) serveurs de traitement actuels qui sont déjà âgés de plus de cinq (5) ans et qui sont rendus à la limite de leur vie utile;

CONSIDÉRANT le besoin de la Commission scolaire d'augmenter la performance de ses serveurs corporatifs ainsi que d'accroître son espace de stockage;

CONSIDÉRANT le besoin de la Commission scolaire de remplacer les commutateurs de stockage qui sont âgés de plus de dix (10) ans et qui ont dépassé la limite de leur durée de vie utile;

CONSIDÉRANT que la technologie des serveurs hyperconvergés couvre l'ensemble des besoins de traitement, de stockage et de communication entre le traitement et le stockage;

CONSIDÉRANT que la technologie des serveurs hyperconvergés est une nouvelle technologie moderne qui est une tendance importante dans ce marché;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT que le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux ministères et organismes de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS) paie un abonnement annuel au CSPQ;

CONSIDÉRANT que le CSPQ a permis à la CSDPS de rejoindre le mandat actuellement en cours concernant les serveurs;

CONSIDÉRANT la recommandation du vérificateur général du Québec de favoriser l'utilisation des regroupements d'achats dans le but de minimiser les coûts de gestion;

CONSIDÉRANT les économies à réaliser en temps et en argent dans le cadre de ce dossier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des technologies de l'information, de la recherche et du développement;

CONSIDÉRANT la recommandation du Responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 22 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Giroux et résolu :

- d'autoriser la CSDPS à réaliser un achat, via le mandat d'achat en cours avec le CSPQ, pour quatre (4) serveurs hyperconvergés, ses logiciels et contrats d'entretien pour un montant unique de 179 822 \$ avant taxes;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RÉNOVATION DE L'AUDITORIUM – POLYVALENTE DE CHARLESBOURG

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux firmes BGLA Architecture et design urbain et Génécors experts-conseils inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière de l'établissement pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de rénovation de l'auditorium à la Polyvalente de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 22 août 2017;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de rénovation de l'auditorium à la Polyvalente de Charlesbourg, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RÉPARTITION DES MANDATS AUX ARCHITECTES ET AUX INGÉNIEURS POUR LES MESURES DE MAINTIEN DES BÂTIMENTS ET RÉSORPTION DU DÉFICIT 2017-2018 (MESURES 50621, 50622, 50625 ET 50626)

CONSIDÉRANT que le comité exécutif, lors de la séance du 19 février 2013 (CE-12/13-051), a sélectionné des firmes de professionnels pour une période de cinq ans dans les domaines suivants : architecture, ingénierie (mécanique et électricité), ingénierie (structure et génie civil), arpenteurs-géomètres, laboratoires d'expertises et évaluateurs agréés;

CONSIDÉRANT les mandats à octroyer dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie (mécanique et électricité) et de l'ingénierie (structure et génie civil);

CONSIDÉRANT que le comité exécutif souhaite répartir équitablement les différents mandats auprès des firmes œuvrant dans le secteur de l'architecture et de l'ingénierie (mécanique et électricité) et de l'ingénierie (structure et génie civil);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 22 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Hudon et résolu:

- de répartir les mandats pour les mesures maintien des bâtiments et résorption du déficit 2017-2018 (mesures 50621, 50622, 50625 et 50626) aux firmes d'architectes suivantes :

Établissement	Description de l'intervention	Coût des travaux avant honoraires et taxes
ATELIER D ARCHITECTURE ET DESIGN LAFLAMME		
Saint-Michel	Améliorer les propriétés acoustiques du gymnase	107 000 \$
Du Plateau	Remplacer le fini de plafond de l'étage (aile 1961)	65 000 \$
Mgr-Robert	Réfection de la toiture	160 000 \$
Des Cimes	Remplacer les portes 1, 5 et 7	70 000 \$
Place-de-l'Éveil	Réfection de la toiture	88 000 \$

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

Établissement	Description de l'intervention	Coût des travaux avant honoraires et taxes
Place-de-l'Éveil	Remplacer les finis de plafond d'amiante (aile 1958) et l'éclairage	380 000 \$
TOTAL		870 000 \$
BGLA ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN		
École Hôtelière Fierbourg	Réparer le plâtre dans les aires communes	450 000 \$
Saint-Pierre	Remplacer le plafond des aires communes et l'éclairage	365 000 \$
TOTAL		815 000 \$
BOUCHARD BUSSIÈRES CARRIER ARCHITECTES INC.		
Odilon-Gauthier	Remplacer les fenêtres et refaire le crépis	465 000 \$
Passerelle	Réfection de la toiture du bassin B-3	45 000 \$
TOTAL		510 000 \$
BRAINBOX ARCHITECTURE		
Beausoleil	Restaurer le parement extérieur du bloc C	660 000 \$
TOTAL		660 000 \$

- de répartir les mandats pour les mesures maintien des bâtiments et résorption du déficit 2017-2018 (mesures 50621, 50622, 50625 et 50626) aux firmes d'ingénieurs en mécanique et électricité suivantes:

Établissement	Description de l'intervention	Coût des travaux avant honoraires et taxes
CIMA +S.E.N.C.		
Escalade 2	Remise à niveau des systèmes mécaniques et installation d'un système de ventilation	795 000 \$
TOTAL		795 000 \$
GÉNÉCOR EXPERTS-CONSEILS INC.		
CA 2233	Remplacer la source d'énergie par de la géothermie	530 000 \$
Polyvalente Charlesbourg	Remplacer le réservoir à eau chaude	85 000 \$
TOTAL		615 000 \$

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

Établissement	Description de l'intervention	Coût des travaux avant honoraires et taxes
LES SERVICES EXP INC.		
Nouvel-Horizon	Ventiler le sous-sol	95 000 \$
Maison des Adultes	Remise à niveau des systèmes mécaniques et installation d'une chaudière électrique	150 000 \$
Passerelle	Installer une chaudière électrique	100 000 \$
Châtelaine	Remplacer l'entrée électrique	85 000 \$
TOTAL		430 000 \$

- de répartir les mandats pour les mesures maintien des bâtiments et résorption du déficit 2017-2018 (mesures 50621, 50622, 50625 et 50626) aux firmes d'ingénieurs en structure et génie civil suivantes:

Établissement	Description de l'intervention	Coût des travaux avant honoraires et taxes
LES SERVICES EXP INC.		
Saint-Laurent	Remplacer le drain agricole, remplacer l'asphalte de la cour d'école et démanteler les bio-filtres	355 000 \$
Fourmilière	Remplacer le drain agricole	245 000 \$
TOTAL		600 000 \$
AECOM CONSULTANTS INC.		
Petit-Prince	Remplacer le drain agricole et remplacer l'asphalte de la cour d'école	250 000 \$
Caps-des-Neiges 2	Remplacer le drain agricole et remplacer l'asphalte de la cour d'école et des stationnements	450 000 \$
TOTAL		700 000 \$
WSP CANADA INC.		
L'Envol	Remplacer le drain agricole phase 3	150 000 \$
Beaux-Prés	Restaurer le débarcadère des autobus et ajouter du stationnement	215 000 \$
TOTAL		365 000 \$

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

Établissement	Description de l'intervention	Coût des travaux avant honoraires et taxes
EMS STRUCTURE INC.		
Harfang-des-Neiges 1	Remplacer le drain agricole et remplacer l'asphalte de la cour d'école	250 000 \$
TOTAL		250 000 \$

CE-17/18-005

- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE

CONSIDÉRANT le poste de direction à l'école de la Passerelle à combler;

CONSIDÉRANT que ce poste est prévu au plan d'effectifs des cadres pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 22 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu que :

- Madame Nathalie Hébert soit engagée à titre de direction d'établissement;

CE-17/18-006

le tout en conformité avec le « Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

13. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

14. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Madame Marie-Claude Asselin informe de la réception d'une lettre du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur confirmant une allocation de 325 313 \$ pour les dépenses encourues dans le dossier de l'école St-Édouard. Une deuxième demande d'allocation suivra pour réclamation des dépenses finales.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

- Certaines commissions scolaires ont été identifiées et seront vérifiées sous forme d'audits pour tous les contrats de location et de baux contractés par la Commission scolaire pour la période de 2003 à aujourd'hui.
- Revenu Québec seront présents sur les chantiers de construction des commissions scolaires afin de faire diverses vérifications auprès des entrepreneurs et sous-consultants effectuant des travaux dans ces établissements.

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard